



M. M. Garipuy, Marcorelle, de Sullymaurin, Turle, de
S. Pamaud et l'abbé de Sapte ont été nommés pour
remplir cette Commission.

com. res. nommés
pour les réparations
afaire aux clôtures
des jardins des Carreaux

M. Meynard ayant représenté que les murs de clôture
des jardins de plantes, ont besoin en plusieurs endroits de
reparer qui requièrent célérité. M. Maynard et M. Garipuy
ont été nommés Commissaires pour y pourvoir.

L'abbé de Sullymaurin

Du Jeudi 28. mars 1754.

Présents

M. de Mengaud. Dr	M. l'abbé de Raymond
M. Le Mar. de Richelieu hon. ^{re}	M. Poudouze
M. de Sourepas	M. Reboutier
M. de S. Pamaud	M. Darquier
M. Dörbenau	M. Turle
M. Fronton	Le S. Fontenelle
M. Garipuy	Le S. Cavallerie
M. de Sullymaurin	M. Sage
Le S. Nainal	M. l'abbé de Sapte
M. l'abbé Obetier	M.

adjoints

M. Reimat

M. Delyman

M. le Mar. de Richelieu
vient à l'academie

M. Le Maréchal de Richelieu qui a bien voulu
accorder à l'academie quelques uns des moments qu'il est
venu passer àoulouse, a assisté à cette assemblée. Attiré
dans cette ville par des objets importants qui lui laissoient
peu de loisir. Les uns qu'il nous a donné ont été dérobés aux
celebrations d'un autre genre qu'on se propose de lui
offrir. Et ce sujet nous croyons pouvoir observer sans
trop de présomption qu'une telle préférence n'a pas moins
honoré l'academie que l'academicien.

En conséquence de nos Statuts M. de Richelieu s'en
placé à la droite de M. de Mengaud Directeur, et ce dernier
a présidé en l'absence du Président et du vice Président. Quant

Les places ont été prises le Directeur a du a M de Richelieu
 Monsieur, L'Académie a d'autant plus de joye
 de vous voir aujourd'hui prendre votre place parmi nous
 que c'est pour elle une occasion de vous renouveler ses
 remerciemens. Veritablement touchés de vos dispositions
 favorables a son regard, elle s'efforcera de les justifier et de les
 fixer ce plus en plus sur nous par un digne usage de
 leurs effets. nous lirons même Monsieur que vous ne serez
 pas insensible a l'emprement que nous vous en faisons de
 vous convaincre que la plus vive reconnaissance se joint
 dans nos cœurs aux sentimens que tous ceux qui cultivent
 les sciences et les lettres ne doivent pas moins avoir eues
 qu'un nom illustre qui les decore.

M. de Richelieu a répondu

L'Académie ne doit pas douter, Monsieur que je ne saisisse
 avec emprement toutes les occasions de lui prouver mon
 zèle pour ses Interets et pour sa gloire. Je voudrais bien
 être a portée de lui renouveler plus souvent ses
 témoignages de mon affection pour elle et de lui rendre
 en anitans anidument avec assemblée.

Ensuite M. l'abbé de Catellan qui étoit designé
 pour remplir cette séance n'y ayant point assisté. M.
 de l'Amant a lu un mémoire sur une médaille d'or
 d'or qui sera portée a la Colonie de Nismes. Cette médaille
 dont M de l'Amant en redouble a ses laborieuses recherches, et
 rare, et rare selon lui que les plus célèbres antiquaires
 n'en ont pas eu connaissance. Et il est vrai que M. Meunier
 n'en fait aucune mention dans sa savante histoire de la
 Ville de Nismes.

Quoique cette médaille ait été peu parguée par la
 rouille, le Crocodile enchainé et le Palmier se distinguent
 aisément sur son revers au moins que ces mots abrégés
 COL. NEM. sur l'autre côté se voient des restes peu distincts
 de la tête nue et libre avec ces mots, dont l'entree est en
 rouge DIVI..... DIVI. F. M de l'Amant qui presume que

R. M. Tome III

Page 329.

Sur une médaille
 Rare Relative a
 La Colonie de Nismes
 P. M de l'Amant

L'Enti-deux étoit rempli par la Lettre N. en infere par ces inductions aini fines que vraisemblables, que quand le marais étoit de la tête feroit meconnoître Libere a des yeux peu exercés, les mots dont cette tête est entourée seroient toute Equivoque a cause que par les raisons qu'il en donne on ne sauroit les rapporter qu'à ces Empereurs.

Voici donc encore, pour M. de S^t. Amand une nouvelle medaille Imperiale de la Colonie de Nîmes de qui on en comvoinou seja un si grand nombre. De la nôtre Academicien prend occasion de relever une singularité remarquable, c'est que de toutes les Colonies Romaines établies dans les Gaules, celle de Nîmes a jouti seule du privilege de fraper ces medailles a l'honneur des Empereurs. Aulieu que dans les autres contrées, si on en excepte, & l'Italie, on frapoit partout indistinctement des medailles Imperiales.

Loin que cette difference soit humiliante pour les Gaules, M. de S^t. Amand remarque ingenieusement, qu'elle leur mettoit a leur gloire: puis que ce seul pais en ce train se ressembloit avec l'Italie. Car dans cette dernière, qui étoit sans doute la plus privilégiée des terres de l'Empire, ce n'en qu'à Rome qu'il fut permis de fraper de ces medailles.

Mais pour quoi Nîmes fut-elle regardée a ce regard comme la Rome des Gaules? C'est dit M. de S^t. Amand par un effet de la faveur si bien méritée, dont M. Agrippa, fondateur de la Colonie de Nîmes jouissoit auprès d'Auguste. Si la medaille qui fait le sujet de ce memoire nous apprend que Nîmes jouissoit encore de ce privilege sous l'Empereur Libere: M. de S^t. Amand observe qu'elle le perdit peu après: ainsi que la plus part des autres Colonies qui le partageoient avec elle; et chez qui la decadence de l'Empire fit successivement disparoitre ces précieux monuments de la grandeur et de son opulence.

Comme le memoire de M. de S^t. Amand étoit aini

Cours qui intervenant il a paru convenable que sa lecture fut suivie de celle du précis des travaux de l'Académie de l'année 1751. que le Secrétaire avoit à communiquer à la Compagnie avant de l'envoyer à M. de Comte de Florence.

Après la fin de la séance qui a été terminée par cette lecture M. de Richelieu dont le départ étoit fixé au lendemain a renouvelé à l'Académie l'offre généreuse qu'il avoit déjà faite de se servir de ses offices. M. le Directeur en a pris occasion de lui proposer que la Compagnie a actuellement au Conseil du Roy a raison du droit d'amortissement qu'on demande pour son hôtel et M. le maréchal a bien voulu exiger qu'on lui envoyât ce sujet un mémoire qui le mit à portée d'employer efficacement son crédit en notre faveur.

M. le Trésorier ayant cru convenable de représenter à M. de Richelieu ses jetons de l'Académie, il en a accepté un avec des témoignages de reconnaissance.

L'abbé Du Sault Secrétaire

Du Jeudi 4 avril 1754.

Présents

M. de Mengaud Dr

M. Rebouhier

M. Turle

Dombout

M. Garipuy

Le P. Nainval

M. D'Heriot

M. l'abbé de Sapté

adjoints

M. Francain

M. Reinal

M. Darquier qui étoit aujourd'hui de l'Académie ne parut point à cette séance.

M. Les adjoints ayant été compris cette année dans la distribution du travail en conséquence du règlement approuvé et autorisé le 25 Janvier 1753 M. Francain désigné

Précis des travaux de l'Académie pour l'année 1751.

P. M. l'abbé de Sapté

M. de Richelieu demande un mémoire qui le mette à portée de s'employer efficacement pour l'Académie au sujet de l'amortissement de son hôtel.

M. de Richelieu reçoit un jeton de l'Académie

R. M. Tom. III

Page 333.

Sur le Calendrier

Par M. Francain